



VERCHENY

L'Echo du Barry

Janvier 2017 - N°1

le bulletin d'informations municipales



Dossier

↳ Recensement de la population 2016.... p. 9

SOMMAIRE

Le mot du maire	p. 3
Vie de la commune	p. 5
➤ Travaux	
➤ UFOLEP	
Dossier	p. 8
➤ Recensement de la population 2016	
Interview	p. 9
➤ Notre épicerie Proxi	
Vie scolaire	p. 11
➤ Ecole Antoine Barnave	
➤ USEP – Loisirs à l'école	
➤ Temps d'Activités Périscolaires	
➤ Ecole de la Roche Ronde	
Vie associative	p. 20
➤ Confrérie de la Clairette	
➤ Lire pour grandir	
➤ Judo au dojo de Vercheny	
➤ Comité des Fêtes	
Un peu d'histoire	p. 25
L'intercommunalité	p. 27
Infos pratiques	p. 28
➤ Température et pluviométrie	
➤ Elections 2017	
➤ Un numéro unique pour les usagers des Services des Impôts des Particuliers (SIP)	
➤ Nouvelles modalités de délivrance des cartes d'identité	
➤ Numérisation des documents historiques de Vercheny	
➤ Dwatts – Projet toitures partagées	
➤ Autorisation de sortie du territoire au 15 janvier 2017	
Recettes gourmandes	p. 33
➤ Calzone « tournesol »	
➤ Gâteau aux châtaignes	
Carnet	p. 35

LE MOT DU MAIRE

Chers habitants de Vercheny,

Voici le nouveau bulletin municipal et je vais revenir sur les moments importants de l'année écoulée et évoquer les projets pour 2017.

Tout d'abord, je vous présente pour 2017 mes meilleurs vœux de santé, bonheur et de convivialité au sein de notre petit village.

Je souhaite également la bienvenue à tous les habitants qui nous ont rejoints pendant l'année 2016.

En ce qui concerne les travaux effectués en 2016 :

- Le pont de Combe Armand a été élargi et mis en sécurité comme prévu.
- Au camping municipal, la pose du grillage et du portail roulant ont été mis en place pour le sécuriser et le fermer.
- La structure du Chemin de la Tune a été renforcée et renouvelée.
- Pour garantir une qualité d'eau potable conforme à la législation en vigueur, un système de traitement ultra-violet a été installé dans le réservoir de la Blache.
- Les panneaux d'indication avec le nom des rues du village ont été posés. Il nous en manque encore quelques-uns mais nous devrions arriver à finir début 2017. Les numéros de rue vont être de type métrique, nous avons missionné M. Puech Géomètre pour les calculer.
- Pour le quartier de l'école, le travail du CAUE a pris fin pour la première tranche et les esquisses d'aménagement général ont été présentées au conseil municipal. La parcelle de la famille Carod a été acquise par la commune. Nous allons maintenant travailler sur un cahier des charges afin de sélectionner un architecte et déposer un permis de construire.
- Encore quelques mois et les travaux d'assainissement seront enfin terminés (quartier Saint Pierre).
- Les travaux d'élargissement de la route départementale 93 devraient également être bientôt achevés ; à la date où j'écris, il reste un petit muret à terminer, le tapis d'enrobé, les marquages au sol et des petites opérations.

Les projets évoqués pour 2017 sont les suivants :

- Renforcement de structure du chemin de Briançon et des Quatre Chemins, tout au bout entre Serre Forain et le garde barrière du Gap ;
- Au sujet de la nouvelle école, l'année 2017 sera consacrée à la recherche de financements. Nous allons travailler sur un cahier des charges afin de sélectionner un architecte et déposer un permis de construire.

- Début 2017, la collecte des ordures ménagères ne se fera plus en bac de 600 l. La communauté de communes va mettre en place les CSE (Colonne Semi Enterrée) système que vous avez pu voir sur les communes limitrophes de la CCD comme Pontaix et Barsac.
- Suite à une visite effectuée par la commission camping pour voir des habitats légers de loisirs, nous avons demandé à l'entreprise SELVAO d'étudier l'aménagement de logements d'été atypiques ou pas. L'aménagement de la nouvelle parcelle va continuer avec l'implantation de quelques bornes électriques.
- Une réflexion est en cours pour l'enfouissement des lignes électriques aux quartiers du Temple, de Peyrache et de la Plaine.

Cette année encore, nous sommes tous conviés à nous rendre aux urnes pour les Présidentielles le 23 avril et le 7 mai puis pour les Législatives le 11 et le 18 juin.

Je profite de l'occasion pour féliciter Titouan Carod pour sa première place en coupe du monde de VTT cross-country en 2016 et ses nombreux autres podiums dans l'année. Bonne continuation avec l'équipe BMC aux côtés de Julien ABSALON en catégorie Elite.

Je vous souhaite une bonne lecture et reste à votre disposition avec tout le conseil municipal tout au long de l'année.

Franck MONGE

Maire de Vercheny



VIE DE LA COMMUNE

TRAVAUX

Stationnez votre vélo en toute sécurité

Depuis le mois de juillet 2016, le département de la Drôme – service transports et mobilités, a mis en place deux box à vélos, soit 4 places, à l'arrêt de « Vercheny place » à côté de la salle des fêtes.

Les abris vélos sont fermés, sécurisés et individuels. Il suffit d'un cadenas.

N'hésitez pas à les utiliser !



Une clôture et un portail au camping municipal



L'entreprise MARCON, mandatée par la commune, a procédé au mois de juin 2016, à la pose d'une clôture et d'un portail coulissant sur rail.

Coût des travaux : 7 034.61 € HT

Aide du département : 2 567 €

Klara et son équipe assurent la gestion des 40 emplacements.

La dénomination des rues

L'implantation des panneaux a débuté durant l'été.

Elle se poursuivra en 2017 avec également la numérotation des maisons.





Décorations de Noël

Pour la 3^{ème} année consécutive, la commune a fait l'acquisition de décoration pour un montant de 767.50 € HT.

Fournisseur : Decolum

Agence Postale Communale

L'entreprise ARNAUD Laurent a réalisé des travaux d'isolation des murs côté route, posé un carrelage, et changé la porte d'entrée.

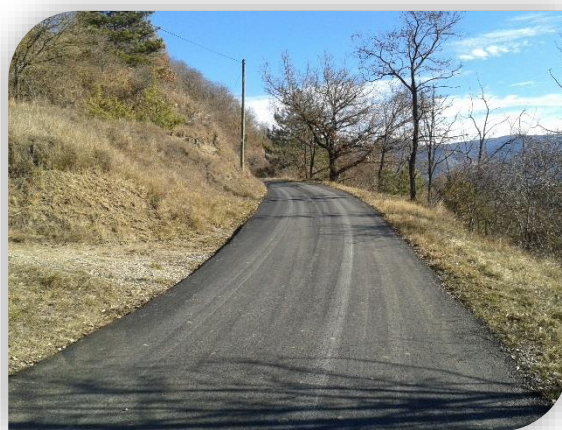
Coût des travaux : 4 722.20 € HT

Aide du département : 2 568 €

Entretien des voies et chemins

41 000 € HT de travaux ont été réalisés en 2016 : renforcement de la structure du chemin du château d'eau, réalisation d'un enrobé mécanique à chaud chemin de la Tune, élargissement et mise en sécurité du pont de Combe Armand, réalisation d'un accotement en bordure du camping municipal, travaux d'épaveuse, curage de fossés...

Aide du département : 15 169 €



Assainissement 3^{ème} tranche

La dernière tranche de l'assainissement a démarré fin septembre. Elle sera achevée au printemps 2017.

Coût des travaux : 88 100 € HT

Entreprise : LIOTARD TP

Subventions de l'Etat, de l'Agence de l'Eau et du Département : 70 390 €

Mise en place d'un traitement bactériologique

Afin de garantir une eau conforme pour l'ensemble des abonnés, la commune a souhaité mettre en place un traitement bactériologique sur l'arrivée des unités de production d'eau.

Pour assurer une distribution respectant la norme de potabilité en particulier bactériologique, un système de désinfection par ultra-violet a été mis en place au réservoir de la Blache.

Coût des travaux : 17 388 € HT

Aide du département et de l'Agence de l'Eau : 12 586 €

Le 18 juin 2016, l'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique) est venu sur la commune proposer des activités sportives.

Cette journée était ouverte à tous, même la pluie est venue perturber un peu les festivités.

Le matin, seules quelques personnes sont venues, elles ont pu découvrir les règles du Molkky (jeu de quilles).



Nous avons joué à la Pétéca (sorte de badminton où la main sert de raquette), au Bumball (ce jeu repose sur l'utilisation de zones autos agrippantes qui permet de « scratcher » la balle



L'après-midi par contre, il y avait une trentaine de jeunes et enfants.

L'animateur Thibault avait amené toute une batterie de jeux nouveaux.



et de réceptionner autrement la balle), au Tchoukball (du handball où les cages sont remplacées par un mini trampoline, il n'y a pas de gardien), au Floorball (sport qui s'apparente au hockey sur glace).

Un goûter a clôturé ces activités. Même le soleil était de retour.

Une belle journée. Merci à l'UFOLEP pour cette initiative.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 21 janvier au 20 février 2016 a eu lieu le recensement des habitants de la commune.



Quel a été le comptage issu de la collecte ?

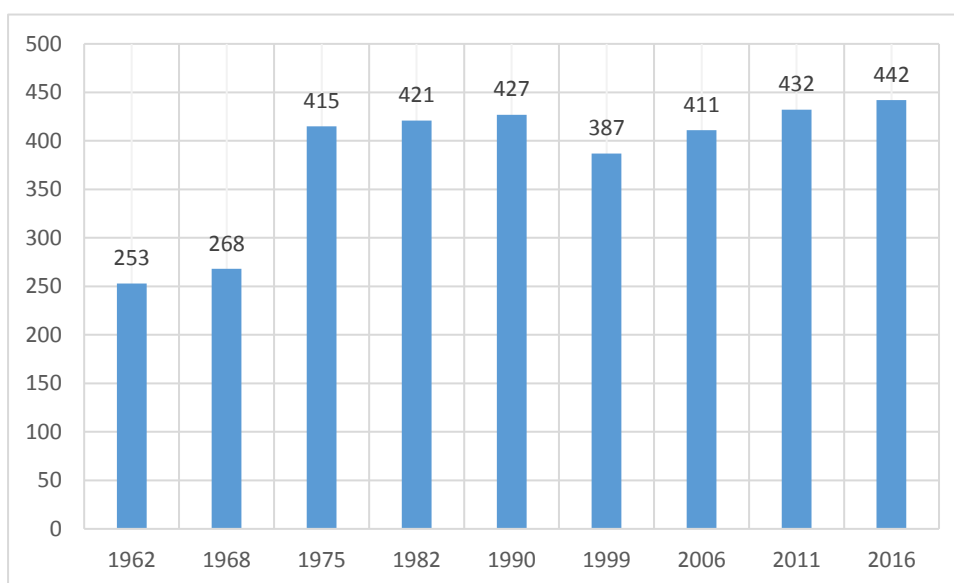
- Logements d'habitation	
○ Résidences principales	164
○ Logements occasionnels	1
○ Résidences secondaires	29
○ Logements vacants (ou catégorie indéterminée)	12
○ Fiches de logement non enquêté	3
Total des logements d'habitation	209
- Bulletins individuels	442

Comment s'est passée la collecte par internet ?



La réponse par internet était proposée. 17 % des habitants ont choisi de répondre en ligne.

Quelle est l'évolution de la population depuis 1962 ?



Depuis 1999, on note une augmentation de la population.

INTERVIEW

NOTRE EPICERIE « PROXY »



Oui, c'est possible de changer de vie, sans déménager et proche de sa maison.

La preuve :

Nos villageois Jennifer et Michaël Grimaud ont entendu parler que Françoise et Dominique Alix souhaitaient vendre leur épicerie.

William et Kathy étant au collège et au lycée, Jennifer a vu une opportunité de changement professionnel, hors de sa maison. Pour cette nouvelle vie, toute la famille a été partante.

Jennifer et Michaël sont allés voir les propriétaires, et dès le début de cette aventure les 2 couples ont eu un très bon contact.

Les parents de Michaël ont tenu les restaurants de La Colombe, puis Le Cézanne, il a donc grandi dans la restauration toute sa jeunesse. Tandis que Jennifer a fait des études à l'école hôtelière de Tain L'Hermitage, suivi par différents emplois. Le contact avec la clientèle lui manquait énormément.



Le point chaud est le domaine de Michaël, la cuisson du pain et des viennoiseries se fait sur place. La pâtisserie et le traiteur sont faits maison.



Cette chance tombait au bon moment.

Le magasin est le domaine de Jennifer : les rayons bien aménagés, elle accueille la clientèle avec le sourire.

Il aime bien ce qu'il fait.

- en semaine venez découvrir leur pâtisserie individuelle et la partie traiteur (les st. génix et les gâteaux à partager sont faits sur commande),
- le week-end, vous apprécierez toutes leurs pâtisseries et aussi la partie traiteur.

Michaël surprend Jennifer par son envie de réaliser et de bien faire. « *Je vous assure que ses éclairs sont délicieux !* »

Comme souvent, la cuisine à la maison est la responsabilité de la femme... en riant, Jennifer n'a qu'un seul regret: "*J'aurai dû lui laisser ma cuisine plus tôt*".



Le changement de propriétaire s'est fait tranquillement avec les anciens propriétaires et la clientèle. L'aide a été précieuse pour un bon démarrage dans cette nouvelle activité.

Jennifer et Michaël tiennent à remercier la clientèle d'être toujours aussi fidèle, et de leur faire confiance.

Agréablement surprise, Jennifer remarque que ses expériences professionnelles antérieures se retrouvent en grande partie dans cette épicerie.

Françoise et Dominique ont laissé un commerce de proximité bien en route. Boulanger et pâtissier d'origine, ils ont repris une boulangerie sur Châteauneuf du Rhône. Nous leur souhaitons bonne réussite dans cette nouvelle aventure.

HORAIRES

Jennifer et Michaël vous accueillent

du mardi au samedi

7 h - 12 h 30 et 15 h – 19 h 00

Dimanche et jours fériés

7 h – 12 h 30

Le numérique : outil d'apprentissage performant

L'école Antoine Barnave est dotée d'un grand nombre d'outils numériques. Depuis l'année dernière, les enseignants intègrent très régulièrement les tablettes dans les apprentissages. Chaque utilisation tente d'être innovante ; aussi les ipads ne sont-ils pas utilisés à des fins occupationnelles mais sont de véritables supports d'apprentissages.

Tous les enfants de l'école sont accueillis en Activités Pédagogiques Complémentaires tout au long de l'année autour d'un projet ayant pour objectif de leur apprendre à expliciter leur progression et leur manière d'apprendre. Avec les tablettes, ils fabriquent des «cartes mentales» (mind map) et des «capsules vidéo»*

* « Une capsule vidéo » est le support privilégié de la « pédagogie inversée » : courant pédagogique qui permet à l'élève, grâce à une vidéo, de revoir une leçon après s'être entraîné en classe avec l'aide de l'enseignant.

Chorale et cinéma: des œuvres du patrimoine visitées

Tous les mercredis matin, les enfants de l'école (de la toute petite section au CM2) pratiquent du chant en chorale.

Cette année le thème des comédies musicales fait découvrir aux élèves des œuvres du patrimoine américain et français. L'objectif est d'apprendre et écouter des chants célèbres. La chorale est un prétexte (*bien agréable!*) pour apprendre à s'exprimer et découvrir de nouveaux mots, de nouvelles façons de parler. Les films dont sont extraits les chants sont visionnés à l'école après avoir fait l'objet de débats et de séances d'aide à la compréhension.

Au premier trimestre, les enfants ont vu et chanté des airs tirés de « *La mélodie du Bonheur* », film de 1965 de Robert WISE, *Mary Poppins*, film (1964) et *Peter et Elliott le dragon* (1977) de Walt Disney.

Au deuxième trimestre, ils découvriront : *Peau d'Ane* (1970) de Jacques DEMY, *Singing in the rain*, film de 1952 de Stanley DONEN et Gene KELLY et *Le magicien d'OZ* (1939) de Victor FLEMING.

La valorisation des déchets

Vendredi 7 octobre, l'association « Détours d'ailleurs », basée sur Barsac, est intervenue dans les classes 2 et 3 (du CP au CM2) sur le thème de la valorisation des déchets. Il s'agit d'un groupe d'étudiants venant de



nombreux pays européens qui ont travaillé pendant une semaine sur le thème des déchets.

Ils ont présenté aux élèves leur travail. Ainsi les enfants ont pu voir 4 films sur le recyclage des déchets, la pollution et les gestes écologiques simples que l'on peut faire au quotidien pour réduire notre consommation d'eau et d'électricité.

Ensuite, les enfants ont fabriqué un porte-monnaie avec une brique de lait ou de jus de fruits.



Enfin, les enfants ont visité l'exposition présentée par les étudiants, composée d'œuvres d'arts insolites fabriquées à partir d'objets trouvés dans une déchetterie.

Cette rencontre a été très riche pour les enfants car ce groupe d'étudiants

les ont

réellement

sensibilisés au recyclage des déchets mais aussi parce que les élèves ont entendu de nombreuses langues européennes et qu'ils se sont rendus compte que l'anglais était indispensable pour entrer en communication avec des personnes étrangères.



USEP – LOISIRS A L'ECOLE

Voici les actions organisées **lors de l'année 2015 -2016**, à l'école Antoine Barnave :

- De novembre à juin, des pains au chocolat et des gâteaux maison ont fait le régal des enfants et des grands, la vente s'effectuait devant l'école 1 à 2 fois par mois.
- L'association LYSANDRA est intervenue à l'école pour la classe maternelle avec observation de la flore mellifère et la classe CP-CE1-CE2 a fabriqué des nichoirs à oiseaux.
- Une sortie au théâtre de Die a eu lieu pour toutes les classes.
- Une vente de fleurs et plants devant l'école et sur la place du village a été un succès fin avril.
- Fin mai, nous avons participé au vide grenier du village comme l'an dernier ; les enfants ont fabriqué des porte-clés, des préparations de cookies, des pense-bêtes, décoré des pots en terre... pour les vendre.

Toutes ces actions ainsi qu'une subvention de la mairie ont permis de financer les sorties scolaires. La classe maternelle est allée à Sainte Croix à l'ancien monastère en car pour découvrir l'arboretum et le jardin botanique. La classe de CP CE1 CE2, quant à elle, s'est rendue toujours en car à Valence pour visiter le musée et le parc Jouvet. La classe des CM a vécu une nouvelle expérience en vélo : descendre le long de la Viarhônga jusqu'à la mer en autonomie sur six jours début juin.

En ce début d'année 2016 -2017, l'assemblée générale a eu lieu avec un changement de Présidente : Virginie BROTONS et de Vice-Présidente : Claire PELISSIER.

Le projet culturel cette année, sera d'élargir l'horizon culturel des élèves en se rendant aux théâtres, au musée de Valence et l'intervention d'artistes conteurs sur place. Dans ce cadre-là, le Rotary Club nous a attribué une participation de 800 €.

Nous avons déjà proposé des actions comme la vente de pains au chocolat, la vente de bulbes et plants début novembre. Nous préparons activement **le traditionnel loto qui aura lieu le samedi 4 février 2017**. Retenez bien cette date et venez nombreux !

**Date à retenir : Traditionnel loto
le samedi 4 février 2017 à 15 h**

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous rejoindre.

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

Les TAP sont maintenant bien connus des habitants de la commune. Cette année encore, l'équipe organisatrice propose une douzaine d'activités à destination des enfants, et chaque jour aussi du temps libre pour les enfants qui ont besoin d'être dehors et à leur propre rythme.

Ces activités se déroulent dans les locaux de l'école Antoine Barnave après l'école, de 15h30 à 16h30 du lundi au vendredi (sauf mercredi bien sûr)

De nouvelles intervenantes nous ont rejointes cette année, pour proposer de nouvelles activités.

Carole avec le yoga et le chant en chorale, Isabelle avec l'éveil musical, Noémie propose l'éveil corporel et Justine de l'UFOLEP propose des activités sportives variées.



Chorale

Hand Ball



Merci aussi au club de Hand Ball de Die d'être présent à nos côtés cette année encore.

Mais n'oublions pas les précieuses activités encadrées par les permanents de l'école, Michèle et Annick en activités manuelles, et Charlène et Nelly sur des activités variées.

Nous avons aussi la chance de pouvoir bénéficier de la présence de jeunes volontaires en service civique à la Fondation Ardouvin : Pablo, intervient en espagnol et Adélie nous rejoint pour la prochaine période.

Réalisation d'un calendrier de l'Avent



Marionnettes



Chemin de lumignons



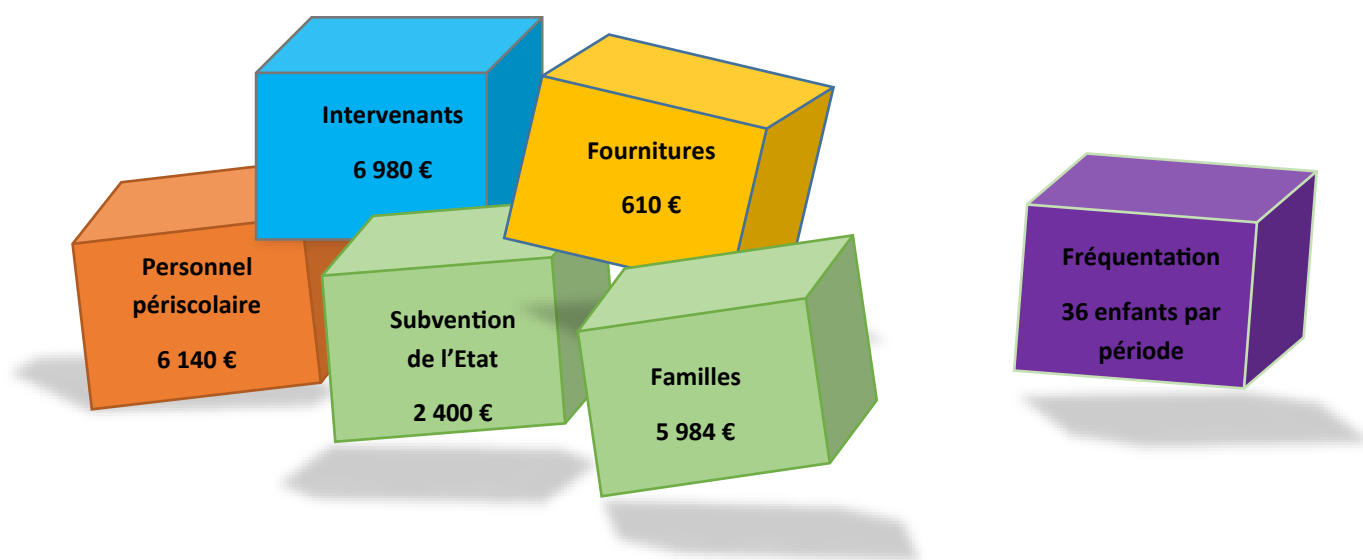
Enfin merci à Douglas, retraité de nationalité anglaise habitant la commune, qui intervient bénévolement pour initier ces chères têtes blondes à l'anglais.

Et enfin merci aux enfants eux-mêmes pour leur participation et leur engouement, « les TAP c'est trop bien » !

Bilan de l'année scolaire 2015-2016

Comme beaucoup de collectivités, la commune se heurte à la difficulté de trouver des prestataires à un coût raisonnable, compatible avec le budget et ce malgré les fortes contraintes budgétaires, dues notamment aux baisses des dotations de l'Etat.

Répartition du coût des TAP



En moyenne, 8 animateurs par semaine : 4 agents, 1 coordinatrice, 1 bénévole et 2 intervenants extérieurs.

ECOLE DE LA ROCHE RONDE

Cette année 2016 a, une nouvelle fois, été riche en projets, en ateliers et en sorties ...

« Nous avons vu les arbres que nous avons plantés bourgeonner au printemps. Mais le cerisier, le pommier et le poirier n'ont pas encore donné de fruits. »

« Nous sommes allés à la piscine, nous avons fait des randonnées, des ateliers sport, arts plastiques et théâtre. »

« Jeudi 12 mai, nous sommes allés à Tain l'Hermitage pour participer à un atelier chocolat à Valrhona. »

« Nous avons réparé des trottinettes avec Sandro. »

« Nous avons ramassé des plantes aromatiques et nous avons fait des tisanes et des sirops. » (cf recette)

« Nous avons fabriqué un livre-jeu : L'Aventure d'Arthur, mais il n'est pas encore imprimé ».

Bien sûr, nous avons, comme chaque année, organisé notre classe découverte. Cette année, nous sommes partis à Sommière.

Nous avons visité une manade en charrette, nous étions tout près des taureaux !

Nous sommes allés au seaquarium au Grau du Roi. On voyait des requins nager au-dessus de nous !



Nous avons fait le tour des remparts d'Aigues-Mortes, puis avons pris un petit train pour visiter les salines.



Nous avons même escaladé une montagne de sel !

Enfin, nous avons fait un tour en mer sur un bateau !

Nous avons débuté l'année scolaire 2016-2017 par un projet autour du miel : nous avons visité 2 ruchers, appris une chanson sur les abeilles...

Aussi Valrhona, un mécène de la fondation nous a proposé un atelier dégustation de chocolat et nous avons proposé aux classes de l'école publique d'y participer avec nous.

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, nous sommes 7 élèves du CP au CM2.

Pendant cette première période, nous avons été bien occupés à préparer notre séjour à Lyon qui s'est déroulé les 5 et 6 décembre. Nous avons visité le vieux Lyon, la cathédrale Saint-Jean et nous avons « traboulé ». Nous avons vu la place des terreaux, la place Bellecour qui est la plus grande place piétonne d'Europe. Nous avons dormi dans une auberge de jeunesse et nous sommes allés au parc de la Tête d'Or et au musée de la Confluence qui est situé à la confluence de la Saône et du Rhône.

Maintenant que nous sommes rentrés, nous fabriquons des petits livres sur nos aventures, et, bien sûr, nous commençons déjà à réfléchir à la prochaine classe découverte !

SIROP DE TILLEUL

1,3 l eau

200 gr de fleurs de tilleul fraîches

500 gr de sucre

10 à 15 gr d'acide citrique ou 7cl de jus de citron

1) Enlever les bractées des fleurs de tilleul (l'espèce de feuille verte allongée qui tient les fleurs).

2) Faire bouillir l'eau, y faire infuser les fleurs de tilleul une nuit.

3) Le lendemain, filtrer le tout et laisser égoutter les fleurs quelques heures.

4) Faire chauffer le jus dans une casserole avec 500 gr de sucre et un peu de jus de citron.

5) Faire bouillir 5 minutes et mettre en bouteilles.

« On est allé chercher les fleurs de tilleul. Nous les avons fait sécher et avons préparé du sirop pour la fête de l'école. C'était trop bon » !

Lundi 26 septembre, nous sommes allés visiter un rucher, partenaire de Charles et Alice, à Upie.

Ludovic, l'apiculteur, a commencé par nous montrer des photos d'abeilles

ouvrières, de la reine, des larves et des faux-bourçons.

Ensuite, nous sommes rentrés sous un filet qui nous protégeait des abeilles.

L'apiculteur a ramassé des herbes sèches pour mettre dans l'enfumoir.



Après avoir ouvert une ruche, il l'a enfumée pour calmer les abeilles. En effet, celles-ci croient qu'il y a le feu à la ruche et, du coup, elles se gavent de miel et deviennent trop lourdes pour attaquer. Ludovic a retiré un cadre pour nous le montrer.

On est sorti du filet et «Charles et Alice» nous a offert un goûter et des cadeaux.


Pour les remercier, nous leur avons chanté une chanson: «je vais vous parler du miel».



Enfin nous avons dit «au revoir» à tout le monde et nous sommes repartis à Vercheny.

Chanson

La terre tourne autour du soleil et nous avons tous des oreilles
Dans le ciel il y a des orages qui dégagent tous nos bagages
Dans cette grande mer j'ai vu des petites pierres
Vers le soleil, j'ai vu des abeilles
Sur notre terre, il y a toujours de l'air
Rigoler, c'est s'aimer en liberté
Etre ami, c'est bien ça la vie
Tous les humains tapent des mains



Dans cette dictée, il y a des clés
Je suis toujours de bonne humeur au moins pendant une heure
Pendant le travail autonome, on dessine avec un criterium
Se supporter à longueur de journée ça on sait ce n'est pas gagner
Nous aimons nous entraider et respecter notre santé
Les enfants sont toujours lents
Mon doigt est bien droit
Nous aimons coopérer en liberté.
S'aider entre nous, c'est bien ce qui compte pour vous
Nous sommes des humains et on s'aime bien
Occupez-vous de vos affaires, franchement vous n'avez rien d'autre à faire
Vous vous étiez perdu dans la rue personne ne vous a vu
Dans le ciel, il y a une fille avec des ailes
Nous ne sommes pas des pingouins mais des êtres humains
Super ! Drôle de vipère
Sur notre terre, il y a toujours de l'air
Etre ami, c'est bien ça la vie
Tous les humains tapent des mains

Vœux 2017

Je voudrais qu'en 2017 je rentre à la maison avec le grand sourire jusqu'aux lèvres. Mohamed

Je souhaite que tout le monde soit ami. Kim

Je souhaite que tout le monde s'amuse pour le plaisir. Théo.

Pour 2017, je serai à la piscine. J'aimerais que les autres deviennent mes amis. Maxence.

Je vous souhaite une bonne année 2017 pour le plaisir. Lana

Pour 2017, je souhaite d'avoir des copains. Mostapha



VIE ASSOCIATIVE

CONFRERIE DE LA CLAIRETTE

Faire vivre une Association requiert du temps, de la motivation, des moyens... et notre Confrérie qui n'échappe pas à ces impératifs, a maintenu le cap, cette année encore, pour représenter et valoriser le pays de Die et sa Clairette au cours de 18 prestations.

Notre Grand Chapitre du mois d'avril a eu le plaisir d'accueillir Mr Eric SPITZ, Préfet de la Drôme, désormais Chevalier de la Confrérie de la Clairette de Die. Cette soirée prestige qui a rassemblé 175 personnes dont une centaine émanant de 16 Confréries différentes, a permis, entre autres, de mettre à l'honneur le village de Pontaix avec l'intronisation d'Emmanuel Poulet, Vigneron indépendant, et de Philippe Daguisy, Œnologue à la Cave Jaillance, en l'absence d'un vigneron coopérateur local.

Chaque année, un village de l'Appellation est sollicité pour présenter 2 vigneron à notre Confrérie : en 2012 nous avons débuté par Vercheny avec Luc Faure, vigneron indépendant et Jacky Teyssot, vigneron coopérateur, puis Aurel en 2013 avec J-Christophe Aubert (vi) et Aurélie Thomé (vc), Ste Croix en 2014 avec Thomas Achard (vi) et A-Emmanuelle Poncet (vc), enfin Barsac en 2015 avec seulement Virginie Liotard (vc). Aurons-nous un village et des candidats intéressés et disponibles en 2017 ? Histoire à suivre...

Traditionnellement nous avons participé aux Chapitres des Confréries régionales afin que Clairette et (ou) Crémant de Die pétillent le plus souvent possible à l'apéritif ou au dessert de ces rencontres autour des produits du terroir. Ainsi, nous étions à la Confrérie du Crozes Hermitage à Pont d'Isère, de la Pogne de Romans à Alixan, du St Péray, de la Jolie Treille à Tain, de la Défarde Crestoise, des Chevaliers de l'Olivier à Nyons, de l'Ail de la Drôme à Sauzet, de l'Olivier du Languedoc Roussillon à Nîmes, du Taste Caillette à Chabeuil, du St Joseph de Rochevine à St Désirat, du Foie Gras de la Provence des Papes à Bollène, des Goutevins de l'Enclave à Valréas...

En mars 2016, nous avons réussi à inscrire une nouvelle sortie à notre programme, la Fête de la Coquille St Jacques à Villard de Lans ! Des noix de St Jacques dans le massif du Vercors, voilà qui n'est pas ordinaire mais il s'en est vendu pas moins de 25 tonnes durant le week-end ! 25 Chefs cuisiniers de talent se succédaient sous un

chapiteau pour présenter des recettes originales et un accord « mets-vins » avec le Châtillon en Diois blanc et le Crémant de Die (Cave Jaillance) était commenté par Mme Annie Crouzet, Maître sommelier que nous avons eu l'honneur d'introniser il y a quelques temps déjà, lors d'une autre manifestation. Défilé, interviews, cérémonie d'inauguration, la Confrérie de la Clairette a été largement remarquée et applaudie.



Au mois de mai, nous avons participé à l'inauguration du Festival de la Clairette à Die pour baptiser la Cuvée des Espiègleries (sélectionnée par nos confrères-dégustateurs) et introniser Fred ALIX dit « Le Siffleur » qui a proposé un spectacle fascinant en soirée sur des airs de musique classique ou mélodies de films.

Début Août nous avons défilé à Châtillon en Diois pour marquer l'ouverture du Festival Arts et Vigne.

Le 16 septembre, dans le cadre de la SEMAINE DES CONFRERIES organisée par l'Intermarché de CREST pour valoriser les produits du terroir, Michelle Barnier, notre Grand Maître, secondée « in extremis » d'un membre de la Confrérie, était de service pour animer une matinée dégustation auprès de la clientèle du magasin.

Pour des raisons financières et parfois d'indisponibilité, nous avons dû renoncer à certaines sorties comme celles du Saucisson Vigneron à Renaison et du Bleu de Solaize.

Les élections 2017 induisent des problèmes de salle et de ce fait notre prochain Chapitre aura lieu à Crest, une semaine plus tôt que d'habitude, soit le **SAMEDI 8 AVRIL**. Merci de nous réserver cette date car nous continuons d'espérer que vous viendrez nombreux à cette soirée conviviale qui se doit de rassembler vignerons et sympathisants autour d'une passion commune, la Clairette !

Josiane Faure

LA CONFRERIE DE LA CLAIRETTE DE DIE vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2017



LIRE POUR GRANDIR

Une belle année à tous, pleine de réussites, de rêves, de rencontres et....DE LIVRES !!!!

Petit coup d'œil sur les activités de la bibliothèque en 2016 !

Fidèles parmi les fidèles : les bébés et les assistantes maternelles, les scolaires et leurs instituteurs, les seniors et leur soif de lectures !!!

Par contre, chute de la fréquentation des adolescents et des jeunes adultes : on peut se dire que les collégiens et les lycéens ont leur propre bibliothèque ; et peut-être les actifs préfèrent aller dans une médiathèque ou n'ont plus le temps de lire...



C'est l'occasion de vous redire que ça nous fait plaisir de vous accueillir à la bibliothèque, parfois pour accompagner un enfant ou pour nous apporter des livres : vous pouvez aussi nous conseiller un spectacle ou simplement boire un café !

Pour le moment entre interrogation et enthousiasme, l'équipe de bénévoles est en forme !!!!

C'est que nous avons quelques activités bien rodées qui permettent à la bibliothèque de jouer son rôle de lieu de rencontre : la reprise des cartes et la galette des rois, la construction du caramantran pour le carnaval, l'assemblée générale pour faire le bilan et proposer nos projets, les après-midi jeux avec en fin d'année la participation d'une animatrice de Coop'aire de jeux de Die.

Nous continuons à animer des activités périscolaires en liaison avec la responsable culturelle de la Mairie : cette année, les enfants ont fabriqué des tableaux pour le théâtre kamishibai. Un collégien a construit un petit théâtre en bois et quelques scolaires sont venus présenter leur spectacle à la bibliothèque.



Le vide grenier a été un succès, nous avons vendu une

soixantaine de livres, ce qui permet de les faire circuler et aussi d'en acheter des nouveaux.

Enfin, nous avons eu le plaisir d'accueillir la compagnie INAYA qui nous a présenté son spectacle de danses, mis en scène par Veerle Verbeeck. Une belle soirée !!

Nous attaquons 2017 avec confiance : votre bibliothèque est là, à vous de la rendre encore plus vivante !

L'équipe de Lire pour grandir

JUDO AU DOJO DE VERCHENY



Cette année la partie technique est assurée par Mélanie Surel qui a repris le flambeau, elle est assistée par Lucie Jeanjean, ce qui permet de maintenir deux groupes et d'adapter le niveau.

Le club fonctionne toujours avec des bénévoles passionnés car nous tenons, aussi à maintenir un tarif attractif.

Les cours restent ludiques, ils permettent à l'enfant d'apprendre, en jouant, à maîtriser des coordinations gestuelles simples (courir en s'évitant, sauter un obstacle, s'équilibrer, attraper et maintenir un adversaire, chuter et s'amortir en sécurité). D'accéder à un premier niveau d'expression technique tout en respectant les règles élémentaires de la vie sociale (code moral du judo).

Le deuxième groupe s'adresse à des enfants ayant atteint un niveau technique suffisant pour préparer un judo plus sportif.

Si le niveau le permet les enfants ont la possibilité d'assister aux deux groupes

Mardi de 16h/17h pour les enfants débutants à partir de 6 ans et 17h/18h pour les confirmés

Sandro

Contact 06.87.50.11.38

COMITE DES FETES



Le comité des fêtes a tenu son assemblée générale le 17 décembre ; une dizaine de personnes était présente. A cette occasion, un bilan des activités de l'année a été réalisé.

Le concours *Belote-Choucroute* a attiré une vingtaine d'équipes, le repas du soir a hélas été encore une fois laborieux ; il est question de ne pas refaire cet événement en 2017.

Ensuite, le 5 juin ce fut le *Vide-Grenier*, deuxième édition réalisée sur la place de Vercheny le Bas ; un immense succès tant pour les exposants que pour le Comité des Fêtes.

Le 15 juillet, le *Marché Artisanal et des Saveurs* s'est déroulé sur la place et dans les caves de Vercheny le Haut ; les visiteurs étaient ravis du cadre et des exposants.

La *Vogue du village* s'est déroulée les 30 et 31 juillet; les boulistes sont venus en nombre encore cette année avec près de 50 équipes pendant les 2 jours. Le concours du dimanche a dû être interrompu prématurément à cause de la pluie. Concernant les repas, nous avons eu un beau succès le samedi soir ; par ailleurs, 80 repas paëlla ont pu être vendus le dimanche soir malgré la pluie (merci à Richard PERRIER qui s'est bien adapté à la météo). Les fêtards ont pu danser jusqu'à tard dans la nuit ; ambiance assurée avec Fun Light les 2 soirs.

Le bilan financier est bon.

A la clôture de l'assemblée générale, j'ai démissionné du poste de Président. Il faudra reconstituer un nouveau bureau ; toutes les personnes sont les bienvenues.

Je profite de ce bulletin pour remercier chaleureusement tous les bénévoles qui, tout au long de l'année, ont donné un coup de main pour le bon déroulement des manifestations. Je souhaite également une bonne continuation à l'association.

Mathieu DUPOUY

Le conseil municipal remercie Mathieu pour son investissement, son dévouement et le travail réalisé pendant les années de sa Présidence du Comité des fêtes.

Base Nautique du Gap

Ça bouge dans le Gap !

La photo montre un endroit tranquille, mais en plein hiver inhabité.



L'ancienne carrière de 2 hectares dans le Quartier du Gap héberge depuis avril 2016 une Base Nautique: c'est-à-dire qu'on peut faire du ski nautique en bi-ski, monoski, wakebord ou bouée tractée, du canoë, du pagayer debout sur une large planche.

Ouvert:	Avril-Mai-Juin	de	10h à 18h
	Juillet-Août	de	8h à 20h
	Septembre-Octobre	de	10h à 18h

Si cela vous tente, regardez sur le site
<http://www.basenautiquedugap.com>

UN PEU D'HISTOIRE par Elie ARNAUD

Suite à la mise en régie des biens de la famille Lourie et à la fuite de son grand-père pour fait de religion interdite, Jean-Pierre Lourie a affermé les terres...

BAIL A FERME DE JEAN-PIERRE LOURIE

18 Novembre 1734

Pardevant Le notaire royal à Dye rocessigné ce
Dix huit Novembre après-midi, mil, Sept, cents, trente, quatre
établi en personne Me Jean-François Guin procureur à Dye
préparé pour l'exploitation de la ferme de Mousaigne
Jacques Lambert - Fermier général et receveur des biens
des Religioneux fugitifs du royaume, par arrêt du
conseil du premier janvier, mil sept cents trente quatre
lequel agit en sa juste qualité et en conséquence dudit
arrêt, après avoir fait faire les affiches nécessaires et affermé
à Jean Pierre Lourie travailleur de terre habitant à Verchney,
cy présent et acceptant: premièrement, un petit bâtiment
de maison et écurie situés au lieu de Verchney, plus un fond
de terre d'environ trois Sesterées, plus une vigne contigue
au rudit fond, plus un coin de pré au mar du plaas, et
finalement quelques hermes le tout dépendant de l'hoirie
d'Estienne Lourie, fugitif du royaume pour fait de
religion. Et c'est aux conditions suivantes que la présente
afferme est faite pour le temps et terme de huit années
à commencer le premier janvier mil sept cents trente cinq,
et finira le dernier Décembre mil sept cents quarante deux,
Et pour le prix de la somme de neuf livres dix sols, de
loyer affermage chacune année que ledit Lourie s'oblige
de payer et porter dans la ville de Grenoble en mains du
Sieur du Moutier, ou des procureurs préparés dudit Sieur
Lambert, le dixième tout de chaque année, moitié dedit
terme outre les tailles, cens et autres charges, arrerages
concernant ledits biens, que ledit Lourie s'oblige de payer,
avoir et dont il promet de rapporter les quittances audit
préparé lors dedita payements.

5, obligeant encore ledit Laurie de faire les réparations nécessaires à l'exploitation de l'édite ferme, et entretenir ledits biens consistant en bâtiment, pré, terre, vigne et hermin en bon fere de famille, de faire les cultures auxdits pré, terre, vigne en saison convenable, de tenir le pré net a faux courants, de curer les fossés qui peuvent être autour des terres, et de planter des arbres pour remplacer ceux qui sont morts, et réparer les bâtiments cy de besoin, sans pouvoir faire aucune dégradation auxdits biens pour les rendre à la fin du présent bail en bon état et sans pouvoir demander aucune indemnité sur le prix de la ferme à cause de cas fortuits qui pourroient arriver sur ledits biens quelque il renonce par expres, ayant ledit Laurie donné pour caution du présent le nommé Isaac Tardif habitant audit Verchery cy présent lequel s'oblige conjointement et solidairement avec Luy, à l'entière exécution d'icelluy, sans division ny division d'action comme pour ses propres deniers et affaires du Roy moyennant quoy ledit Laurie s'oblige aussy en ledite qualité faire jouir ledit Tardif caution, de ses biens paisiblement pendant le surdit temps.

Fait et récrit à Bye étude de moy notaire en présence de Messire Honoré Andrie (ancien) et de sieur François Revol habitant à Bye. temoins requis et signés avec M. Genin et moy notaire, non ledits Laurie et Tardif pour me savoir Genin, Andrie, Revol, Gauthier notaire -

Par lesd^s Luy a été payé
 Intfoler &
 Collationné aux termes
 fauchut & Co.

L'INTERCOMMUNALITE

Réorganisation de la collecte des ordures ménagères et des déchets issus du tri sélectif.

Depuis le 2 janvier 2017, la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif se fait en régie par la CCCPS.

Durant le deuxième trimestre 2017, les bacs sur roulettes, seront abandonnés. Ils seront remplacés plus généralement par des bacs semi-enterrés de grande dimension (7 à 8 fois plus grands, donc moins nombreux sur le site).

Les travaux nécessaires pour créer les emplacements auront lieu durant le premier trimestre.

Chaque point de collecte comprendra systématiquement des conteneurs pour les ordures ménagères et des conteneurs pour le tri : papier, verre et plastics-boites de conserves.

Voici la liste des emplacements

- village le haut
- la Gare
- STEP
- Peyrache

Un site internet à votre disposition

Depuis quelques mois, la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans – Cœur de Drôme s'est dotée d'un site internet : www.cccps.fr

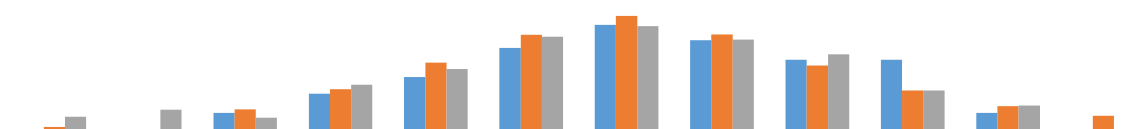


INFOS PRATIQUES

TEMPERATURE ET PLUVIOMETRIE

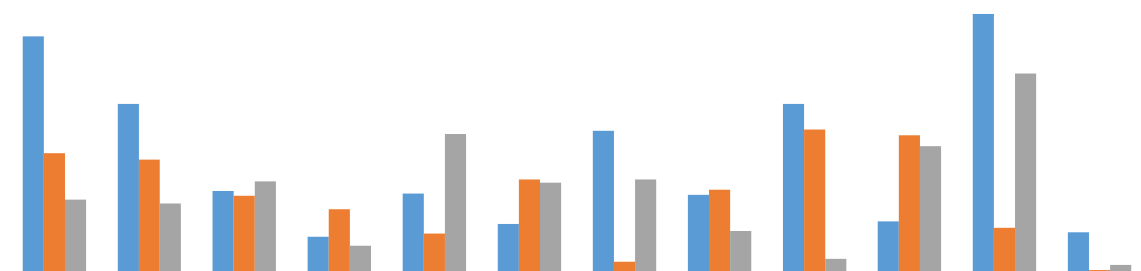
Peyrache (Elie ARNAUD)

Température moyenne matin



	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
■ 2014	-0,45	-2,28	3,12	6,30	9,06	13,86	17,67	15,16	11,90	11,93	3,13	-0,06
■ 2015	0,80	-0,77	3,70	7,03	11,41	16,06	19,19	16,09	10,93	6,83	4,20	2,64
■ 2016	2,45	3,62	2,32	7,76	10,35	15,73	17,48	15,25	12,83	6,80	4,33	-0,41

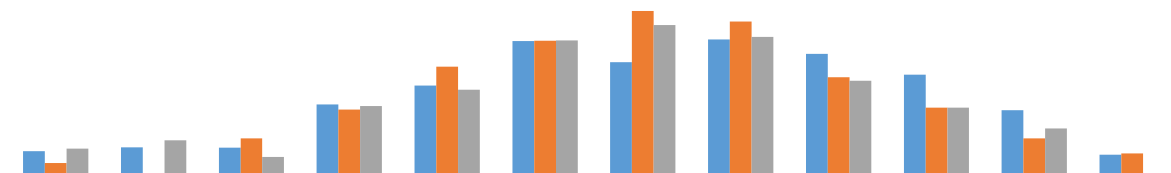
Pluviométrie



	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
■ 2014	188,00	135,00	67,00	31,00	65,00	41,00	114,00	64,00	135,00	43,00	205,50	34,50
■ 2015	96,50	91,50	63,00	52,50	33,50	76,00	11,50	68,00	115,00	110,50	38,00	5,00
■ 2016	60,00	57,00	74,50	24,00	111,50	73,50	76,00	35,50	13,80	102,00	159,00	9,00

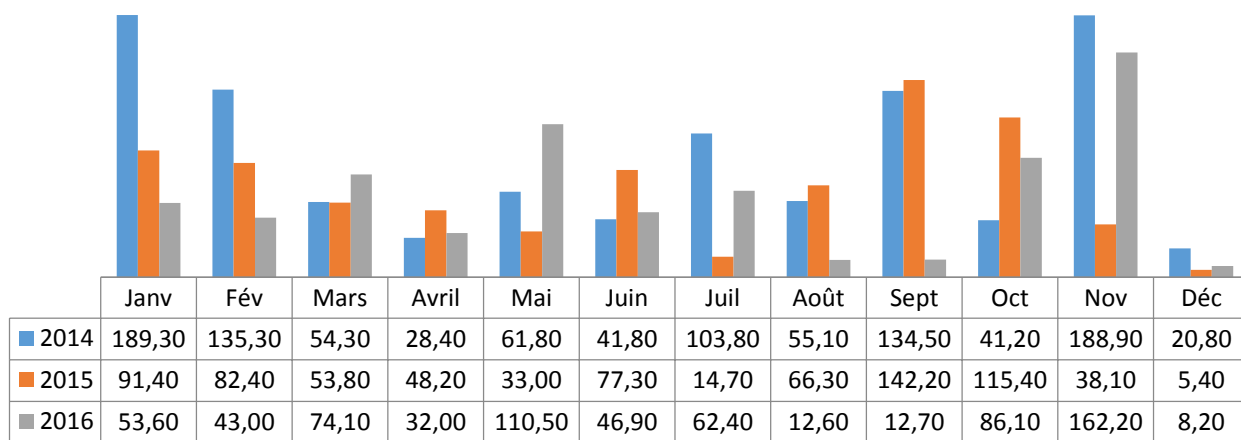
La Plaine (Jean-Marie LASSIMOULIE)

Température moyenne matin



	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
■ 2014	2,50	2,92	2,90	7,61	9,66	14,53	12,20	14,68	13,13	10,86	6,97	2,13
■ 2015	1,20	-0,25	3,91	7,06	11,73	14,54	17,80	16,65	10,58	7,25	3,89	2,25
■ 2016	2,77	3,70	1,88	7,44	9,20	14,59	16,26	14,98	10,17	7,27	4,97	-0,48

Pluviométrie

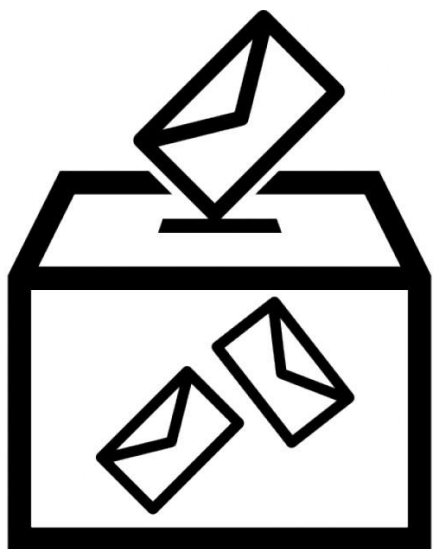


	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
■ 2014	189,30	135,30	54,30	28,40	61,80	41,80	103,80	55,10	134,50	41,20	188,90	20,80
■ 2015	91,40	82,40	53,80	48,20	33,00	77,30	14,70	66,30	142,20	115,40	38,10	5,40
■ 2016	53,60	43,00	74,10	32,00	110,50	46,90	62,40	12,60	12,70	86,10	162,20	8,20



6 cm de neige

le 4 février et le 9 novembre



Quand auront lieu les élections présidentielles ?

Le premier tour est fixé au dimanche 23 avril 2017 tandis que le second tour aura lieu le dimanche 7 mai 2017.

Quelles sont les dates des législatives ?

Le 1er tour des législatives aura lieu le dimanche 11 juin 2017. Le second tour aura lieu le dimanche 18 juin.

Une carte électorale sera-t-elle envoyée ?

2017 étant une année de refonte, une nouvelle carte électorale sera adressée à l'ensemble des électeurs inscrits sur les listes électorales au plus tard trois jours avant la date du premier scrutin.

UN NUMERO UNIQUE

Pour les usagers des Services des Impôts des Particuliers (SIP)

Pour un meilleur service aux usagers des Services des Impôts des Particuliers (SIP) : un numéro de téléphone unique au niveau départemental est mis à votre disposition pour vous permettre de joindre un correspondant compétent pour traiter vos demandes, quelle qu'en soit la nature (demande d'information, réclamation, demande de paiement, etc).

Rien de plus simple : désormais vous n'avez qu'un seul numéro à composer et qui sera le même quel que soit le service des impôts des particuliers dont vous dépendez.

Tél : 0811 706 600 (service 0.06 €/min + prix d'un appel)

ATTENTION : La trésorerie de Crest n'assurera plus l'encaissement de vos impôts (sur le revenu, taxes foncières et d'habitation) à compter du 1^{er} janvier 2017.

Pour contacter l'administration fiscale vous devez vous adresser :

- par mail sur le site internet "impot.gouv.fr" espace "particuliers" rubrique "nous contacter"
- au SIP de DIE aux heures d'ouverture au public.

NOUVELLES MODALITES DE DELIVRANCE DES CNI

Les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) seront, avant la fin du 1^{er} trimestre 2017, alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

La réforme mise en œuvre aujourd'hui dans le cadre du plan « préfectures nouvelle génération » consiste, notamment pour des raisons de sécurisation du titre, à utiliser la même procédure et les mêmes dispositifs techniques pour la délivrance des CNI, sans que cela ne change le format et la présentation actuels du document.

Ce nouveau dispositif sera plus souple pour l'utilisateur. Il pourra effectuer sa demande dans n'importe quelle mairie-station-équipée d'un dispositif de recueil sans qu'il soit tenu compte de son lieu de résidence.

Ces dispositions devraient entrer en vigueur en Auvergne-Rhône-Alpes le 20 mars 2017.

Par conséquent, la commune de Vercheny, n'étant pas équipée de dispositif de recueil, ne pourra plus recevoir les demandeurs de CNI.

Cependant, la commune souhaiterait conserver un lien avec la population. Ainsi l'utilisateur pourrait effectuer en mairie sa pré-demande en ligne de CNI mais également sa pré-demande de passeport, permis de conduire ou de carte grise.

NUMERISATION DES DOCUMENTS HISTORIQUES DE VERCHENY

Dans un souci de préservation du patrimoine de notre commune, nous souhaitons numériser les documents historiques que vous possédez sur la mémoire de Vercheny. Ces documents peuvent concerner des photographies, des correspondances (lettres, cartes postales, ...), des documents familiaux ou officiels, des dessins, etc, portant sur la commune ou des habitants de la commune.



Photo du quartier de la Gare_Carte postale

Dans la pratique, il suffira de nous laisser vos documents quelques jours afin de pouvoir les numériser, avant de vous les restituer. Nous pouvons également convenir d'un rendez-vous afin d'effectuer cette numérisation ensemble. Si cela est possible, nous vous demanderons également des éléments d'informations sur le document numérisé (date approximative, lieu, identité des personnes, etc).

Si vous possédez des documents historiques et que vous souhaitez participer à cette opération de conservation du patrimoine, nous vous remercions de contacter la mairie par téléphone au 04-75-21-73-47 ou par mail à l'adresse suivante : communedevercheny@wanadoo.fr.

Nous vous remercions par avance de votre contribution.

DWATTS – PROJET TOITURES PARTAGEES

Dwatts est un développeur coopératif de projets d'énergies renouvelables basé à Die intervenant sur des projets en lien avec les communes, les entreprises, les particuliers ou les collectifs d'habitants. Les activités de la coopérative sont le développement et le financement des projets de production d'énergies renouvelables.

Pour réaliser les projets, dwatts s'appuie sur les compétences et l'expérience des entreprises locales. La coopérative constitue également un moyen pour les habitants d'investir collectivement et de mettre leur épargne au service de la production locale d'énergies renouvelables.

Première action : les Toitures partagées. Ce projet permet l'installation sur des toits de particuliers ou d'entreprises de panneaux photovoltaïques à l'aide d'un modèle mutualisé : la coopérative loue un emplacement de toiture, investit pour réaliser l'installation photovoltaïque, puis se charge de produire et de vendre l'électricité."

Vous pouvez télécharger le dépliant relatif au projet de Toitures partagées ici : <http://www.dwatts.fr/wp-content/uploads/2016/11/flyer.pdf>

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

A compter du 15 janvier 2017, l'autorisation de sortie du territoire national des mineurs est obligatoire.

- L'autorisation est matérialisée par la présentation d'un formulaire cerfa, renseigné et signé par un titulaire de l'autorité parentale
- L'autorisation doit être présentée à chaque sortie du territoire national accompagnée de la copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale

En outre, le mineur doit être en possession des autres documents de voyage requis : soit un passeport valide, accompagné d'un visa s'il est requis, soit une carte d'identité nationale d'identité valide

Vous pouvez télécharger le document cerfa n°1646*01 sur le site www.service-public.fr.

AUCUNE DEMARCHE EN MAIRIE N'EST NECESSAIRE.

RECETTES GOURMANDES

CALZONE « tournesol » à la fondue de courgette, basilic et mozzarella

Ingrédients pour une calzone de 8 parts (en apéro) ou de 3 à 4 parts (en plat principal)

Préparation : 25 min

Levée : une nuit environ (ou 1 H) + 20 à 30 min

Pour la garniture	Pour la pâte
1,2 kg de jeunes courgettes, très fraîches 300g de jeunes feuilles d'épinards triées et lavées, ou surgelées 2 oignons 6 c. à s. d'huile d'olive 25 grosses feuilles de basilic, bien tendres 3 gousses d'ail 350g de mozzarella Sel, poivre du moulin, un peu de piment	500g de farine de grand épeautre ou de blé T110 30 cl d'eau tiède 2 c. à s. d'huile d'olive 1 sachet de levure déshydratée 8g de sel fin

Recette (en pas à pas !)

La veille au soir, préparez la pâte : mélangez la farine et le sel, faites un puits. Délayez la levure dans l'eau tiède (jamais plus de 40 C°, sinon la chaleur « tue » la levure), puis versez dans le puits avec l'huile d'olive. Pétrir environ 5 minutes au robot ou 7 minutes à la main, jusqu'à ce que la pâte devienne bien souple et se décolle des parois du saladier.

Posez une assiette sur le saladier de pâte et mettez au frais pour toute la nuit. Cela permet à la pâte de lever très doucement, et de développer ses arômes.

Toujours la veille au soir (pour que la garniture ait le temps de bien refroidir), émincer les oignons et couper les courgettes en petits cubes de 2 cm environ. Dans un grand wok en fonte (ou une grande cocotte), faire revenir les oignons dans l'huile d'olive en les salant légèrement. Dès qu'ils sont bien dorés, ajouter les courgettes, saler, mélanger et laisser dorer une quinzaine de minutes en mélangeant souvent. Quand les courgettes sont à leur tour bien dorées, ajouter les épinards, le basilic et faire « tomber » les feuilles jusqu'à ce qu'il n'y ait plus du tout d'eau, sinon la garniture détremperait la pâte et vous auriez beaucoup de mal à mettre la pizza en forme. Surveiller de temps en temps que le fond n'accroche pas.

Ajouter hors du feu les gousses d'ail écrasées, poivrer, pimenter, rectifier si besoin l'assaisonnement en sel et laisser refroidir jusqu'au lendemain...

Le lendemain, diviser le pâton en deux, étaler en deux disques égaux sur un plan fariné. Placer le premier disque sur une plaque de cuisson généreusement farinée.

1- Mélanger la mozzarella coupée en petits morceaux dans la garniture aux légumes verts. Répartir sur la pâte.

2- Humidifier légèrement les bords pour permettre à la seconde pâte de bien adhérer. Recouvrir avec la deuxième pâte en prenant bien garde à la placer bord à bord en pressant légèrement...

3-...puis marquer au milieu l'empreinte de la garniture avec un petit bol, toujours en pressant doucement la pâte autour de la garniture pour qu'elle adhère bien à celle du dessous.

4- Marquer le tour du bol à la fourchette, à la fois pour faire plus joli, mais aussi pour aider d'éventuelles bulles d'air à s'échapper (car elles empêcheraient les deux pâtes de bien se coller entre elles).

5- Redécouper proprement le tour à la roulette en s'aidant éventuellement d'un saladier en guise de gabarit (pour obtenir un rond bien régulier)...

6 -... puis découper les « rayons » de la pizza.

7- Tordre d'un quart de tour chaque rayon de façon à obtenir un joli « soleil » (procéder assez rapidement, car plus la pâte lève, plus elle devient molle et difficile à mettre en forme).

8- Laisser de nouveau lever 30 min, et pendant ce temps préchauffer le four à 260°C, en plaçant la pierre à pain sur une grille posée assez bas dans le four. Si vous n'avez pas de pierre à pain ou à pizza, prenez soin quand même de placer votre grille de cuisson sur le cran le plus bas (celui juste au-dessus du fond du four) afin que la pâte du dessous de la pizza soit bien cuite, sans que le dessus ne soit brûlé).

9 – Enfourner la pizza 12 min en surveillant que le dessus ne brûle pas. Si vous n'avez pas de pierre à pain, il faudra ensuite baisser la température à 150°C, et laisser cuire 5 à 10 minutes de plus pour être sûr que le dessous soit bien cuit.

On peut aussi préchauffer le four à 180°C seulement, et faire cuire la pizza 25 à 30 min.

À table !



... Hummm, cette bonne mozza filante sur la fondue de courgettes au basilic !

<http://www.saines-gourmandises.fr/2015/09/02/kkvk-60/>

GATEAU AUX CHATAIGNES

12 châtaignes – les inciser et faire bouillir pendant 7 minutes

Eplucher la peau dure et broyer pour obtenir environ 125 g de farine.

Mixer

100 g de beurre mou avec

50 g de sucre non-raffiné (le Muscovado sera excellent)

et les graines d'un gousse de vanille.

Ajouter

- la farine de châtaignes
- puis 3 jaunes d'œuf
- une pincée de sel
- 1 c.à.c. bombée de levure chimique

Battre 3 blancs d'œuf en neige, incorporer-les prudemment dans la mélange

Mettre dans une moule couvert d'un papier sulfurisé

Au four pendant 30 minutes à 160°C

A déguster avec / sans de la crème de marron qu'on puisse mélanger avec un peu de rhum.

(La farine de châtaignes se congèle très bien).



CARNET

Naissances

Nolann TROUVE le 23 janvier

Jules REY le 27 février

Emma MAILLEFAUD le 15 juillet

Décès

Marlène NOAILLY le 7 mars

Louise ROTARI veuve LABBE le 22 novembre



L'Echo du Barry – Janvier 2017 n°1

Place de la mairie - 26340 VERCHENY

Tél. : 04.75.21.73.47 – Fax : 04.75.21.38.45

Mél : communedevercheny@wanadoo.fr / www.vercheny.fr

Directeur de publication : Franck MONGE

Maquette et rédaction : Commission communication et Nadine ARNAUD

Crédits photos : Mairie de Vercheny, Ecoles, Associations, Freepik.com

Impression : Veziat imprimeur Crest - mail : veziat.imp@wanadoo.fr

Tirage : 200 exemplaires

Distribution : mairie